

volence. C'est mon ancienne bienfaitrice des pauvres, la providence des malheureux, c'est la reine elle-même qui m'a donné cette bague.— Eh bien, répliqua le roi, n'avez-vous dans cette pièce et attendez mes vœux.— Dix minutes après, Ferdinand II fait ouvrir dans l'église de Santa-Chiara, le tombeau de son auguste épouse, dont les ossements étaient parfaitement intacts, et reconnurent par lui-même la sincérité de la pauvre infirme. L'anneau d'or et le diamant marquaient à l'index de la reine.

Depuis ce jour l'ancienne protégée de Marie Christine vécut heureuse jusqu'à l'heure de sa mort qu'elle accepta en louant Dieu et bénissant le nom de sa bienfaitrice.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 14 MAI 1850

IMPERTINENCES

D'un Correspondant de l'Avenir.

Le journal *Avenir*, qui continue à être le receptacle des écrits les plus faux et les plus calomnieux qui se publient en Canada, (dans la langue française, bien entendu, par respect pour le *Witness*.) renfermait, dans son numéro du 11, une correspondance sur l'éducation que tout lecteur judicieux doit disséquer partie par partie, afin de mieux constater l'espérance animale de ce petit monstre et la nature de son venin.

Le correspondant débute ainsi : " Il y a dans chaque municipalité, assez d'hommes instruits et de bonne volonté pour faire opérer la loi des écoles avec fruit, s'ils étaient secondés par leur curé; ou plutôt s'ils ne redoutaient point son influence, qui pourrait les perdre s'ils avaient le malheur de ne pas suivre ses goûts et ses volontés. MM. les curés de campagne possèdent toute l'influence et toutes les connaissances nécessaires pour faire fleurir l'éducation parmi le peuple, mais ils n'en font point de cas et travaillent, sauf quelques exceptions, à la maintenir dans l'état de faiblesse où elle a langui jusqu'à présent dans le pays, sans porter de fruits appréciables."

Reprenez : Les curés ne secondent pas les hommes instruits et de bonne volonté ? Fausseté que démentiraient au besoin tous ces hommes instruits eux-mêmes, tous les commissaires d'école qui sont du choix libre de leurs compatriotes, tous les représentants des divers comités de la Province et le Surintendant de l'Éducation lui-même, qui s'étonne, chaque jour, des efforts que fait le clergé catholique et des sacrifices qu'il s'impose pour lever les obstacles de tout genre que les *éligibles* et les ennemis de l'ordre opposent systématiquement au fonctionnement de la loi. Les hommes instruits et de bonne volonté redoutent l'influence du clergé ? Nullement, M. le correspondant ; il n'y a que les quelques dupes des *éligibles*, la petite génération des *Rouges* et les adeptes de vos malveillants écrivains et prédicants qui redoutent l'influence religieuse et salutaire du clergé ; les gens vraiment instruits la respectent et la secondent. MM. les curés de campagne ne font point de cas de l'éducation et travaillent, sauf quelques exceptions, à la maintenir dans l'état où elle languit ? Archi-faux ; s'il y avait quelques exceptions, elles seraient indubitablement en sens inverse de ce que vous écrivez. Voyez en preuve les assants qu'ont subis, encore tout dernièrement, plus de cinq curés de campagne pour mettre cette loi à exécution. Pouvez-vous ignorer ce qui s'est passé à St. Martin, à Ste. Rose, à St. Raphaël, à St. Grégoire et dans maintes autres localités ? A vrai dire, il n'y a presque point de curé qui, après avoir généreusement encouragé l'éducation, de son vivant, ne laisse encore, après sa mort, les dernières épargnes de son bénéfice pour aller à la même œuvre. Temoins messieurs Painchaud, Girouard, De Guise, Belair, Brunet, Kimber, Paquin et cinquante autres dont les noms feraient noble cortège à ces noms glorieux. Il y a plus ; ce

zèle est presque héréditaire chez tous les curés du Canada : dans la paroisse de Nicolet, (pour n'en signaler qu'une,) tous les pasteurs, à compter de M. Brassard, fondateur de l'ancien collège de cette place, jusqu'à MM. Rainbault et Leprohon qui ont successivement occupé cette cure, sans interruption aucune, ont légué leur patrimoine à l'éducation. Vous ignorez tous ces faits, vous saluez tous ces monuments, vous jeunes romanciers et feuilletonistes de la pire espèce, qui n'étudiez l'histoire et les mœurs de votre pays que dans les *fonctés*, les *chansonniers* et les *loisirs* de vos contemporains, en la compagnie desquels vous venez à l'oubli, au mépris même, les Légendes vénérées de la Patrie et de la Religion. Impudents calomnieux, votre conscience est plus noire que l'encre qui souille les pages que vous osez imprimer.

Autre calomnie : " Les collèges du clergé ne sont pas à la portée de tout le monde, les riches seuls peuvent y avoir accès, tandis que le citoyen pauvre est obligé de se contenter du fantôme d'éducation que les prêtres font donner dans la plupart de nos écoles de campagne." — Mensonge bien effronté, quand de toute part on s'étonne de la modicité du prix de l'éducation collégiale, en Canada. Avez-vous au monde où l'on puisse suivre et compléter un cours de langues, de Littérature universelle, de Philosophie intellectuelle et physique, de des termes de pensée et d'enseignement plus réduits. Il n'y en a pas un seul où le tout s'étende même à £20, par année ! Et vous osez dire que les riches seuls et les citoyens des villes peuvent y avoir accès ? Qu'êtes-vous donc, vous tous par exemple collaborateurs, agents et correspondants de l'*Avenir* ? De quel étage, de quelle fortune, de quelle cité êtes-vous sortis ? N'êtes-vous pas, pour la majorité, la presque totalité, n'êtes-vous pas les fils, les enfants de nos cultivateurs, de nos campagnards, de nos corps de métiers ou de nos professions les plus humbles ? Il y a plus encore (et ceci doit servir bien fort sur certaines consciences) n'êtes-vous point, plusieurs d'entre vous, les protégés de vos oncles, de vos prêtres, de vos curés que vous vilipendez hebdomadairement ? Ingratitude bien déshonorante pour des Canadiens, pour des soi-disant catholiques ! A ce compte, vous pouvez être *rouges*.

Après ces investives jetées à la face des prêtres de son pays, on aurait pu croire que le correspondant avait assouvi sa haine montagnarde ; point du tout, il continue tout pareil : " C'est pour contrôler l'éducation populaire et la maintenir dans son état tout-à-fait infructueux, que chaque curé veut avoir ses écoles privilégiées dans sa paroisse, sous le nom de convent et de collège de frères... Mais, oh ! déception ! ce n'est encore ici qu'un embryon d'éducation... On y fait beaucoup moins de progrès que dans nos écoles communes qui sont bien moins dispendieuses et auxquelles on ne porte point assez d'intérêt." Hâtez-vous, grand contrôleur de l'éducation collégiale et populaire. Toute-à-l'heure vous trouviez les collèges trop élevés pour le commun du peuple, à présent vous vous récriez contre les écoles moyennes privilégiées et de suite vous vous plaignez que l'on ne porte point assez d'intérêt aux écoles communes qui pourtant, à votre dire, sont meilleures que les écoles supérieures. Avouez du moins, M. le correspondant, que vous êtes un peu difficile à satisfaire. Je ne vois qu'un moyen de vous contenter ; ce serait de vous créer *Magister et Magister Surintendant*. Bien plus, conformément à votre philantropique entreprise, je vous engageais à fonder bien vite, (vous êtes du Progrès.) un ordre de savants Instituteurs de votre capacité et surtout de votre inépuisable dévouement. Car vous l'avez positivement déclaré :

" Ces convents de campagnes, ces écoles de frères sont des institutions qui n'ont pour but qu'un enseignement purement religieux." Or, il vous faut, c'est clair, un enseignement moins religieux. La répétition pure et pétueuse des formules de prières, du catéchisme, et le chant des cantiques absorbent presque tout le temps de l'école. Or, il ne faut pas tant prier, on prie si fidèlement d'ailleurs ; il ne faut pas tant catéchiser, Jean Jacques Rousseau le défend ; il ne faut pas

tant chanter, ça retarde le progrès. Passé encore si, au lieu de cantiques, on chantait la *Mazurka*, la *Carmagnole*, la *chaste Venus* ! — mais des cantiques... Et donc, ça sent le caquehon.

En définitive, " ces institutions ne répondent pas aux intentions de la loi des écoles," c'est à-dire aux intentions des écoles du Correspondant. " Les enfants y reçoivent de ces principes vagues qui ne sauraient fixer leurs idées, mais qui les retiennent dans une dépendance continuelle." Or, il leur faut donner des principes positifs qui fixent leurs idées dans une indépendance continuelle. " Ils n'y reçoivent rien qui les dégonfle des préjugés absurdes des peuples barbares." Oh ! les pauvres petits enfants, ces harmoniques victimes des absurdes *Frères*, des *barbares* *Sœurs*, comme ils sont à plaindre ! Les petits *Hottentots*, les petits *Chinois* ne succombent point sous de pires préjugés ! " Ils ne cessent point d'être les jouets de toutes les bizarreries de leur imagination ; la croyance aux loup-garous et à mille autres superstitions semblables fait toujours le tourment de leur âme." (Sic.) Voilà, c'est évident, c'est prouvé, voilà le fruit de tous ces catéchismes de toutes ces prières, de tous ces cantiques... *catéchismes*. Pardonnez, j'anticipe ; c'est le *Witness* qui doit ajouter ce dernier mot.

En vérité, n'est-ce pas révoltant à l'extrême degré, de voir de jeunes fous dogmatiser de la pareille façon ! Eh bien, ce sont là les productions habituelles des Correspondants, des Collaborateurs, des Lecteurs de l'*Avenir* qui, dans ses colonnes de samedi, nous en répètent mille autres de la même force et de la même insolence ; entassant tout cela tantôt sous le titre d'*Annexion*, tantôt sous celui d'*Education* et osant se signer la *Bonne Cause*. Que serait donc la *Mauvaise* ? — demande VERITAS.

Nous sommes en mesure d'annoncer avec certitude que M. l'abbé ARMAND de CHARBONNEL a été nommé Evêque de Toronto, et qu'il est en ce moment à Rome pour y recevoir la consécration épiscopale. Les vertus, les talents éminents, et l'admirable éloquence du nouveau Prélat sont assez connus de nos lecteurs pour que nous ayons besoin d'en faire ici l'éloge.

Depuis près de trois ans, au grand regret de ses nombreux amis de Montréal, M. l'abbé de Charbonnel était retiré au séminaire d'Aix en Provence, où il professait la théologie. Mais cette lumière ne devait pas rester enfouie plus longtemps. Pie IX, sur la demande unanime des Evêques du Canada, a fait un prince de l'Église, de l'humble prêtre qui nous gaugait qu'à finir ses jours dans l'obscurité d'un séminaire de Province. Nous félicitons l'église de Toronto de son bonheur, et nous souhaitons à ce vaste Diocèse de posséder pendant de longues années un prélat orné de tant de belles qualités d'esprit et de cœur, qu'il est rare de trouver réunies à un si haut degré dans le même homme.

Samedi dernier, Mgr. de Sidney quitta cette ville avec M. Cazeau et son secrétaire particulier, M. Hamelin. Hier, dans la matinée, Mgr. l'évêque de Carra, et M. le G. Vicair McDonell reprirent la route de Kingston, et Mgr. de Bytown chemina de bon matin vers sa ville épiscopale. L'on sait qu'ils étaient à Montréal depuis le 30 avril, et qu'ils avaient passé tout ce temps fort occupés et tenant conseil du matin au soir. L'avenir nous révélera, sans doute, une partie de leurs délibérations. Tout ce que l'on peut dire pour le moment, c'est qu'ils ont désigné M. Baillargeon, pour faire à Rome les affaires de la province ecclésiastique de Québec, auprès du St. Siège apostolique ; et M. le G. V. McDonell, pour les représenter à Toronto auprès du gouvernement et des chambres, qui s'y réunissent aujourd'hui. Ces deux opérations semblent nous indiquer que la religion a de grands intérêts à ménager dans ces deux capitales, puisque deux hommes d'un mérite si connu sont arrachés à des occupations très sérieuses, pour les y faire valoir. Nous applaudissons de tout notre cœur à un choix si heureux ; car

chacun de ces Agents a, ce nous semble, la spécialité qui convient à sa mission. Nous souhaitons à tous deux le succès auquel ils peuvent prétendre, entourés comme ils le sont d'une confiance aussi honorable qu'elle est encourageante.

BULLETIN.

La Session législative.—Les partis dans le Parlement Canadien.—Précédents dans le Sénat Américain.—Les Abolitionnistes à New-York.

Les membres de la Législature ont presque tous effectué leur départ pour Toronto. Aujourd'hui même a lieu l'ouverture d'une Session qui, sans promettre une longue durée, se distinguera comme sa devancière par des travaux fructueux et l'adoption de mesures utiles. Nous ne pouvons dire si certaines applications que des feuilles annexionistes prétendent pouvoir être exigées du ministère auront, si elles sont obtenues, tout le piquant dont elles les croient susceptibles ; il serait encore plus difficile d'assurer qu'elles placeraient l'administration dans les embarras que ces journaux ont la bonhomie de lui prédire, et la bienveillance de lui souhaiter.

Les partis qui vont se trouver en présence sur le terrain législatif, sont nombreux. La *Gazette* les énumère en ajoutant à son relevé des appréciations qui ne lui ont pas été dictées par un esprit de justice. Il est cependant utile de bien reconnaître les adversaires que des intérêts et des tendances opposées divisent entre eux au sein de la chambre législative.

1° Les Réformistes, divisés eux-mêmes en deux classes : ceux qui appuient le ministère et les réformes libérales, et les " *Clear Grits*," ces autres réformistes *fine fleur* ou ultra-libéraux, soudainement engoués de systèmes et d'améliorations qu'ils voudront réaliser en faisant table rase de la constitution elle-même, si les systèmes ne sont pas accueillis de suite, ou si les amendements périssent seulement en apparence. La *Gazette* donne aux premiers pour chef M. Baldwin, et à l'autre (ce qui est vrai) qu'ils approuvent les projets de retranchement et le progrès rationnel. Les seconds sont désignés par le même journal comme les partisans forcés de la *démocratie*. Cela est évident. Les " *Clear Grits*" veulent le suffrage universel, le vote par ballottage, l'abolition du droit de primogéniture qui n'existe que dans le Haut-Canada, la législation du Haut-Canada par les seuls législateurs du Haut-Canada, etc. Ils formeront, sans doute, un corps d'annexionnistes, le cas échéant. La *Gazette* les dit dépourvus de principes et ayant à leur tête deux hommes illettrés, que l'on se souvient être M. Perry et Hopkins.

2° Le parti *royal* vient ensuite, mais factionné en trois nuances : les Vieux Tories, les Ligneurs amis du système électif, et les Ligneurs qui répudient ce système. Il n'est pas besoin de les caractériser, elles le sont déjà par leurs prétentions et leurs œuvres. La *Gazette* dit que ceux de la première catégorie sont encore puissants en nombre aussi bien que par leur influence dans le Haut-Canada, et cite Sir Allan MacNab comme leur prototype. Les partisans des deux autres sections s'entendent sur le projet d'une fédération des provinces sous le protectorat de l'Angleterre. Ceux-là cherchent moins à imposer au peuple la forme de gouvernement qui leur sourit, qu'à en obtenir l'octroi par les voix constitutionnelles.

Nous ne considérons pas les annexionistes comme un parti dans l'Assemblée législative ; ce groupe, au lieu d'être un parti dans l'Etat, n'est à proprement parler, qu'une faction *extra-États*. Cette distinction paraît d'autant mieux fondée que l'annexionisme dans la chambre est un hors-d'œuvre, dont la chambre ne peut avoir à s'occuper, si ce n'est pour le dénoncer comme illégal et attentatoire à la constitution.

Il est probable que l'organe spécial de ce système, M. Sanborn, n'aura pas grand chose à faire durant la session actuelle, s'il n'a songé qu'à cela en se procurant un siège au Parlement.

En attendant les prémisses, qui ne manqueront pas de nous parvenir dans le cours de cette semaine, des travaux de notre corps représentatif, nous croyons devoir donner à nos lecteurs un aperçu de la grave question de l'esclavage, telle qu'elle se reproduit en ce moment devant le sénat Américain. Un comité avait été spécialement chargé par le sénat de fonder un système des divers projets de compromis qui lui ont été soumis à cet égard, et il vient de présenter un rapport par l'organe de son président M. Clay. Nous n'en présentons qu'une brève analyse.

1° De nouveaux Etats peuvent se former dans le Texas ; ils auront droit à être admis dans l'Union, mais l'initiative de cette mesure n'est pas du ressort du congrès, qui en admettant les nouveaux Etats, n'aura pas à examiner si l'esclavage y est autorisé ou défendu. Opini on unanime du Comité.

2° La majorité du comité recommande l'adoption du bill proposé par M. Douglas pour l'admission du nouvel Etat de Californie. Appelle l'attention sur la nécessité urgente de pourvoir l'Utah et le Nouveau-Mexique de gouvernements territoriaux, incapables qu'ils sont quant à présent de recevoir un gouvernement d'Etat.

3° Délimitation de la Californie et des nouveaux Territoires.

4° Recommande l'adoption du bill de M. Mason relatif à l'extradition des esclaves fugitifs :

" Tout propriétaire, avant d'aller réclamer son esclave dans un autre Etat, devra se présenter devant un tribunal compétent, pour établir le fait de la fuite de son esclave et le signalement de celui-ci. Sur la présentation d'un acte en bonne forme constatant ces détails, l'esclave lui sera rendu. Toutefois, si

l'esclave se prétend libre, il aura droit à un débat contradictoire à son retour dans l'Etat d'où il se sera enfui."

5° Le comité est opposé à l'abolition de l'esclavage dans le district de Columbia.

6° La majorité du comité présente un bill tendant à prohiber l'esclavage dans le district de Columbia sur le modèle de la loi récemment mise en vigueur dans le Maryland. Ce travail du comité n'a pas été accueilli favorablement, d'après ce que nous lisons dans le *Courier des Etats-Unis*, et le rapport dans son ensemble est calqué sur les bases du compromis de M. Clay.

Les abolitionnistes de l'esclavage viennent d'éprouver à New-York, en assemblée publique, une échec qui, selon le même journal, les a réduits au silence humiliant de l'impuissance et du ridicule. La cause semble pourtant digne d'un meilleur succès. Heureuse République où les partisans de la liberté de l'homme sont ceux que l'on sille !

Détails intéressants sur la rentrée du St. Père à Rome.

Comme nous présumons que tous les lecteurs sont avides d'apprendre tout ce qui concerne la rentrée de Pie IX dans la Ville Eternelle, c'est avec bonheur que nous reproduisons deux intéressantes lettres de M. Alphonse Balleyliet, déjà si avantageusement connu de nos abonnés.—C'est un témoin oculaire qui raconte ce qu'il a vu de ses yeux ; on ne peut donc rien avoir de plus exact.—C'est à l'obligeance bienveillante de notre Correspondant Lyonnais que nous sommes redevables de pouvoir offrir ces documents précieux à la juste curiosité de nos lecteurs.

Rome, le 10 Avril, 1850.

Mes chers amis,

Le Souverain Pontife approche ! deux jours encore et il rentrera solennellement dans sa capitale ! Rome s'apprête à le recevoir avec enthousiasme. Le général Baraguy-d'Albiers qui je quitte à l'instant, doit partir aujourd'hui à midi pour se rendre avec ses aides-de-camp à la rencontre du Saint Père ; il est au comble de la joie, car il connaît celle qu'éprouve Sa Sainteté en se rapprochant des Français qu'il aime avec amour ses si bien aimés. Pie IX sera son entrée après demain vendredi 12 courant à 4 heures après midi. Le général Morin, ce brave et vaillant soldat, le recevra à Gozzano à la tête d'une partie de la cavalerie ; l'autre partie se joindra au cortège à la *torre di mezza via*. De là, Pie IX se rendra directement à la basilique de St. Jean de Latran, qui, vous le savez, est la cathédrale des papes. Après avoir rendu ses actions de grâces au seigneur qui le ramène providentiellement dans ses états délivrés du joug des oppresseurs, il s'acheminera vers St. Pierre dans l'ordre suivant : — Un escadron de cavalerie romaine. — Un escadron de dragons français. — Un escadron de chasseurs à cheval. — Les gardes nobles du Pontife. — La voiture du Saint Père. — Le général en chef de l'armée française à la droite de la portière ; le prince Althieri à la portière de gauche. — Les gardes nobles. — Les voitures des cardinaux. — Les carrosses des ambassadeurs. — Les évêques, les prélats, le corps diplomatique, la municipalité, etc. — La cavalerie romaine. — L'infanterie sera massée dans les rues et les places qui se trouveront sur le passage du cortège. — Les chaires de la chapelle Pontificale entonneront à St. Pierre un *Te Deum* et après de nombreuses actions de grâces, Pie IX se rendra au Vatican où il doit fixer sa résidence.

La ville de Rome disparaîtra le soir dans une atmosphère de feu. Puissent tous les cœurs se confondre dans une vaste pensée de reconnaissance et d'amour ! Depuis son départ de Portici, la marche du St. Père sur le territoire napolitain et dans les Etats de l'Église n'a été qu'un long triomphe. Les populations, avides de voir la noble figure du vicar de J. C., se pressaient partout sur son passage, faisant retentir les airs de leurs plus vives acclamations. Le roi des Deux Siciles a fait partie du cortège jusqu'aux limites de ses états. Les adieux ont été émus et touchants. Prostré aux pieds du Souverain Pontife, l'auguste souverain lui a baigné de ses larmes ; il a voulu parler, mais les pleurs et les sanglots ont étouffé sa voix ; l'émotion de Pie IX et celle des assistants ont été extrêmes, surtout au moment où la main du St. Père s'est levée sur le front du prince qui, pendant 16 mois, a eu le bonheur de conserver dans ses états le chef suprême de la religion catholique.

L'accueil que Pie IX a reçu à Terracine dépasse tout ce que l'imagination peut rêver de plus merveilleux. Ce n'était pas de la joie, c'était du délire que les habitants éprouvaient à la vue de leur bien-aimé Souverain ! Le soir de l'arrivée du Pape, on a vu une illumination sans exemple ; la mer s'est illuminée comme par enchantement à une demi lieue de distance, au moyen d'innombrables écorces d'oranges creusées de manière à recevoir une mèche et sa substance alimentaire. Ces millions d'étoiles semblaient rivaliser avec celles qui resplendissaient comme des diamants sur le fond bleu du ciel. Les ondulations que le mouvement uniforme d'une mer parfaitement calme leur imprimait, produisaient un effet des plus fantastiques ; pendant ce temps-là, le canon tonna à de fréquents intervalles, les fusées sillonnaient les aers. Particulièrement du temple de Jupiter Auxurins, les ruines du fameux château de Théodorico et le rocher gigantesque qui domine la route, paraissent incendiés par d'immenses feux de Bengale, tantôt blancs et tantôt couleur de pourpre. Il est impossible de se figurer un spectacle plus magique.

Depuis quelques jours, c'est-à-dire depuis qu'on a la certitude du retour de Pie IX, les routes qui conduisent à Rome sont encombrées de chaises de poste ; les hôtels regorgent d'il-

poche, à qui je dois remettre mon message ? La lettre portait pour souscription : Au prince Alexis Gollovin, place des Halles, Doëlen de Burgmeister.—Un prince ! s'écria l'artiste stupéfait ; m'est avis que ce fou va me porter malheur. J'ai fort envie de ne pas me charger de son épître...

Et il s'avança d'un pas indécis, à travers les rues tortueuses et mal pavées de cette ville, posée sur les eaux comme un nid d'all-cyons, véritable bazar où les marchands ont dominé de tout temps en maître, et où toutes les industries s'exerçaient alors avec une entière liberté. Cette fois, au lieu de se livrer, comme il lui arrivait toujours de le faire, à toutes les capricieuses fantaisies de son imagination d'artiste, à ses flâneries d'homme oisif, à ses naïves admirations de poète, il passa indifféremment et froid devant les plus beaux monuments ; il ne croqua aucun de ces groupes de maisons peintes et vernissées, d'une architecture fantasque et bizarre, dont les toits cachaient sous des frontons étranges les ornements confus et anti-symétriques de leur carrosse. Il demeura sourd aux mélodies foliennes aux vibrations suaves du carillon qui jetaient sur les deux rives de l'Amstel les flèches dentelées des églises. A peine songea-t-il à se signer dévotement lorsqu'un passant devant le Kloveniers-Burgwal, l'entrevit sous l'azur brumeux du ciel la silhouette horrible d'un criminel pendu, depuis la veille à une potence des tourelles. C'est que, rentré dans cette cité commerçante, où le bruit de l'or, retentissait dans

chaque comptoir, venait, pour ainsi dire, narguer sa misère, tous les soucis de sa position, toutes ses angoisses, toutes ses aspirations impatientes vers des temps meilleurs étaient venus l'assailir avec un redoublement d'aiguillon et de tristesse.

Il en était là de ses sombres préoccupations, lorsque son pied heurtant rudement contre la première rangée des degrés du Doëlen des Burgmeisters, l'arracha aux dispositions mélancoliques qui menaçaient de nouveau de troubler la cupidité de son âme.

Il se trouvait justement sur la place des Halles, où une main invisible—providentielle sans doute—l'avait, pour ainsi dire, conduit à son insu, tandis que, perdu dans l'abîme de ses funèbres souvenirs et de ses poignantes appréhensions de l'avenir, il arpenta au hasard les ruelles détournées d'Amsterdam.

Ce Doëlen était un de ces grands hôtels publics, loués au profit de la cité, tels qu'il s'en rencontre quelques-uns aujourd'hui. Autrefois, la jeunesse hollandaise s'y donnait rendez-vous pour s'exercer au tir à l'arbalète ; de là ce nom de Doëlen—Doël veut dire *but*—qui maintenant, a perdu, en quelque sorte, sa signification première, mais qui est resté affecté cependant à plusieurs maisons garnies des vieux quartiers, dont les autorités municipales ont conservé la règle.

Lorsque Ludolphe reconnut qu'il était, sans le savoir, arrivé au terme de sa course, il renonça au projet qu'il avait d'abord conçu de ne point s'acquitter de la commission dont l'avait chargé l'étranger.—Il ou arriva,

ce que Dieu voudra ! fit-il pour couper court à ses dernières hésitations.

Et il monta résolument vers le portique, d'où une espèce de Tartare, tout habillé de fourrure, s'avança à sa rencontre pour lui demander, dans un jargon presque incompréhensible, ce qu'il venait faire au Doëlen des Burgmeisters.—Je viens voir le prince Alexis Gollovin, dit ingénument l'artiste.

Le sauvage se mit à rire aux éclats de la naïveté de Ludolphe, et il lui expliqua autant que cela lui était possible, comme quoi on ne pouvait être introduit chez un boyard aussi facilement que dans un cabaret ; qu'il fallait se munir au préalable d'un billet d'audience ; se présenter en habit de gala, n'avoir pas de croûte aux souliers ni de reprises perdues à ses chaussures, etc., etc.

Pendant que le barbare lui harponnait mille arguments plus péremptoirs les uns que les autres, et dont le moindre concluait très-explicitement à un refus de l'annoncer au prince, Bakhuysen, qui examinait, depuis un instant avec une grande attention, son insolent interlocuteur eut deviner à quelques brins de galon et au chiffre brodé sur sa poitrine, bien moins encore qu'à l'odeur nauséabonde qu'il exhalait, que c'était un simple palefrenier—grand faiseur d'embarras,—qui s'amusa ainsi à le retenir à la porte de son maître.

A continuer.